

Prescriptions pour les encarts au DZB (Druckzentrum Bern AG)



www.zeitungsdruck.ch

Données techniques

Généralités

- Le traitement, l'emballage et la livraison des encarts journaux doivent être conformes aux directives du DZB Druckzentrum Bern AG. Veuillez transmettre ces directives à votre fournisseur.
- Les commandes d'encarts ne sont approuvées et validées qu'après présentation d'un échantillon au DZB Druckzentrum Bern AG. Nous nous réservons le droit de refuser ou de retirer de la production les encarts qui ne correspondent pas aux spécifications techniques et / ou qui n'ont pas été approuvés.
- Au plus tard 14 jours avant la parution, 10 exemplaires doivent obligatoirement être envoyés ou il faut nous communiquer le poids et le format définitifs du prospectus ainsi que la quantité.
- Si des encarts tombent du journal lors de la distribution ou pour des raisons techniques, ou si leur propriété est altérée par le traitement (encartage), il n'existe aucun droit à une réduction de prix ou à un dédommagement.
- Les souhaits d'emplacement sont pris en compte dans la mesure du possible, en fonction de la structure de la liasse et de la nature de l'encart, mais il n'existe aucun droit à des emplacements d'insertion obligatoires.
- L'insertion sélective d'encarts n'est possible qu'après accord préalable.
- Lors de d'encarts splittés, aucune garantie n'est donnée quant à la couverture exclusive et complète de la zone souhaitée.
- Les erreurs d'encartage d'environ 2-3% sont courantes dans la branche. Dans le cas d'encarts très minces, il n'est pas exclu que l'on constate des doublons.
- Avant que les encarts n'arrivent au centre d'impression, ils doivent être définitivement introduits dans l'outil des encarts (Beilagentool).
- Le poids d'un exemplaire, le poids total, le format ainsi que le nombre d'encarts en cas d'encarts multiples, doit être en rapport avec le produit support (valeur indicative, pas plus du double que le poids support).
- Les encarts qui s'écartent de la norme (formats spéciaux, échantillons collés, poids excessif, etc.) doivent faire l'objet d'une étude de faisabilité au moyen d'un échantillon en blanc. Les encarts non conformes aux directives doivent être testés au préalable. Pour ce faire, il faut environ 500 exemplaires de l'encart (ou échantillons en blanc)..
- Le non-respect de ces règles compromet le bon déroulement de l'encartage et entraîne un surcroît de travail. Ces frais seront facturés à l'éditeur.
- Nous nous réservons le droit de modifier les dates de publication - même celles qui ont été confirmées - pour des raisons techniques et de reportées pour des raisons techniques et postales.
- Sauf indication contraire, les encarts restants seront détruits 7 jours après la date d'insertion détruits.

Formats

- format min DIN A6 (105 x 148 mm)
- formats max 235 x 320 mm
- Format idéal DIN A4 (210 x 297 mm)
- Échantillon au DZB Druckzentrum Bern AG

Poids

Feuillets individuels

- Les feuilles individuelles au format 105 à 148 mm nécessitent un grammage minimum de 170 g/m².
- Feuilles individuelles plus grandes que DIN A6 jusqu'à A4 : poids minimum du papier 135 g/m²

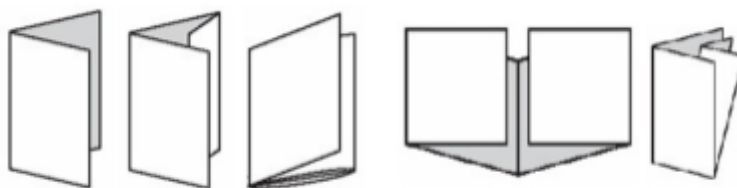
Poids

Encarts multipages

	Journaux dans Expédition 2 plis	Journaux dans Expédition 3 plis
• Format A6 à <A5	max. 50 g	max. 50 g
• Format A5 jusqu'à <A4	max. 100 g	max. 70 g
• Format A4 jusqu'au format journal	max. 150 g	max. 100 g
• Les formats oblongs et les enveloppes ne peuvent être évalués que sur la base d'un échantillon présenté !		
• Les formats oblongs ne sont possibles que jusqu'à un côté longitudinal de 235 mm au maximum (perpendiculairement au pli).		

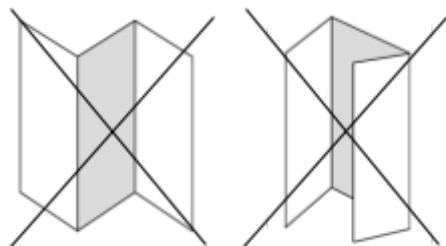
Types de pli

Plis possibles



Pli parallèle, pli portefeuille, pli fenêtre (fermé), pli croisé

Plis pas possibles



Pli Zick-Zack

pli fenêtre ouverte

Chaque encart doit avoir un bord fermé

Caractéristiques

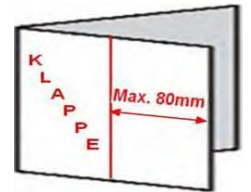
Les encarts doivent pouvoir être traités sans problème par des machines et ne doivent pas coller entre eux, que ce soit à cause de l'humidité ou d'une charge statique. Pour les surfaces spéciales, la faisabilité technique doit être vérifiée au préalable à l'aide d'échantillons.

Chaperon

Tirage	Chaperon
1 jusqu'à 10'000 Ex.	800 Ex.
10'001 jusqu'à 20'000 Ex.	1000 Ex.
20'001 jusqu'à 50'000 Ex.	4.0%
50'001 jusqu'à 100'000 Ex.	3.5%
100'001 jusqu'à 200'000 Ex.	3.0%

Dossier/rabat

Les produits avec rabat raccourci doivent être planifiés en fonction du format de l'encart. Le rabat ne peut être raccourci que sur un côté, doit avoir une largeur minimale de 50 mm et une longueur maximale de 80 mm inférieure à la largeur totale du produit. En cas de raccourcissement de la page de couverture, le produit se trouve, pour des raisons techniques, à l'envers dans le produit support.



Livraison

- Les encarts ou autocollants doivent être livrés avec un bulletin de livraison à la réception des marchandises et non par colis postal au DZB.
- Les indications sur le bulletin de livraison doivent être complètes et contenir l'expéditeur, le nom/la désignation, le titre, le tirage et la date de parution par encart.
- En cas de livraison de plusieurs encarts ou variétés d'encarts, ceux-ci doivent être indiqués comme positions individuelles sur le bulletin de livraison. La livraison s'effectue par sorte, une sorte par palette. Les palettes contenant plus d'un encart ou plusieurs sortes d'encart ne sont pas acceptées.
- Si l'encart est inséré dans plusieurs supports ou à plusieurs dates, les quantités respectives doivent être séparées sur des palettes différentes.
- Les palettes individuelles doivent être identifiées par des étiquettes et les indications doivent correspondre au bulletin de livraison. Plusieurs palettes avec le même encart doivent être numérotées en continu.
- La livraison dans des cartons entraîne un surcroît de travail qui sera facturé à l'éditeur.
- Les encarts livrés doivent garantir un traitement impeccable et immédiat, sans qu'une préparation manuelle supplémentaire ne soit nécessaire.
- Les encarts déformés, les encarts avec des coins pliés ou des plis d'écrasement ne peuvent être traités que sous certaines conditions.

Emballage

- Les encarts doivent être empilés avec la page de couverture vers le bas
 - Les différentes couches doivent être empilées en taille pratique (hauteur de préhension de 8-10 cm), et au **moins 50 exemplaires**, respectivement. **en couches de 8-10 cm de hauteur de poignée/couche, non croisés et non attachés.**
 - Les encarts doivent être déposés en vrac, non attachés et non croisés sur palette.
 - Les couches doivent être séparées les unes des autres par des intercalaires.
 - La hauteur maximale des palettes est de 1,10 m
 - Il est recommandé de cercler les palettes en croix avec deux feuilards, en particulier pour les transports de longue durée.
 - Les europalettes sont échangées
 - Le non-respect de ces prescriptions compromet la date d'encartage et entraîne un surcroît de travail. Celui-ci sera facturé en sus
-

Protections possibles

<p>Avec couvercle et cerclage</p> 	<p>Film étirable</p> 
<p>Film étirable</p> 	<p>Empiler à plat avec un cadre de palette</p> 

Etiquetage

Les palettes doivent être étiquetées de manière lisible avec les informations suivantes :

- Nom ou titre du produit porteur (split / région)
- Date de parution
- Quantité livrée, ainsi que les pièces par palette et le nombre de palettes
- Chaque palette doit être étiquetée et numérotée en continu.
- Les différentes sortes doivent être étiquetées Fournisseur et date de livraison
- en conséquence
- Nom du fournisseur et date de livraison

Date de livraison des encarts

Les encarts doivent être envoyés au plus tôt 4 jours ouvrables et au plus tard 2 jours ouvrables avant la date de parution.

Du mardi au jeudi, de 7h30 à 16h. En dehors de ces heures, il faut prendre contact avec notre service d'expédition. Pour les marchandises livrées trop tôt, une taxe d'entreposage sera facturée par palette et par semaine .

La livraison doit être annoncée par téléphone ou par écrit : +41 79 286 44 53, avor@dzbtamedia.ch.

L'annonce d'encart doit être saisie impérativement dans l'outil d'encart avant la date de livraison. Sinon, la livraison ne sera pas acceptée !

Date de livraison post-it

Les stickers frontaux doivent être livrés au plus tôt une semaine et au plus tard trois jours ouvrables avant le jour de production.

Adresse de livraison DZB Druckzentrum Bern AG

Warenumschlag Spedition
Zentweg 7
3006 Bern

Tel: 079 586 44 53
Mail: avor@dzbtamedia.ch

Facturation

Franco domicile (sans les charges fiscales, par exemple la TVA, le dédouanement).
Le DZB Druckzentrum Bern AG n'est ni importateur ni client, mais seulement le destinataire des encarts (ou autocollants frontaux) et ne prend aucun frais à sa charge.

Contact

DZB Druckzentrum Bern AG
avor@dzbtamedia.ch

Frais supplémentaires en cas de livraison non conforme

Coûts

Les frais occasionnés par le non-respect de nos directives ou par des dommages dus au transport seront facturés au client en fonction du temps passé. Le tarif horaire est de CHF 100.

Coûts supplémentaires



La livraison dans des cartons est tolérée pour les feuilles individuelles jusqu'à une quantité de 4'000 ex.

Pour les quantités plus importantes, la livraison doit se faire sur palettes. Dans le cas contraire, un forfait de **300 CHF** par cas sera facturé pour la livraison dans des cartons.

Les bulletins de livraison manquants entraînent beaucoup de travail de clarification et de demandes de précisions. Un forfait de **100 CHF** est facturé à cet effet.
